



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION

Projet Pédagogique ALAE Georges Dagneaux 2023-2024

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



Sommaire

1. Présentation de la structure
 - A. Environnement
 - B. Dispositifs
2. Le public visé
 - A. Caractéristiques de la tranche d'âge
 - B. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs
 - C. Effectif / tranche d'âge
3. Les objectifs
 - A. Le Projet Educatif de la Fédération
 - B. Les objectifs généraux et opérationnels
 - C. Les projets d'activités
4. Les moyens
 - A. Humains
 - B. Matériels
 - C. Financiers
 - D. Les partenariats
 - E. Fonctionnement de la structure
5. Evaluation
 - A. Les bilans d'activité
 - B. Questionnaire aux parents
 - C. Les réunions d'équipes
 - D. La Charte de Qualité
6. La communication
 - A. La réunion Enfants / animateurs
 - B. Les relations
 - C. Multimédias
7. L'accueil d'enfant en situation de handicap
 - A. Nos engagements
 - B. Les moyens
8. La Fédération Léo Lagrange

Présentation de la Fédération
La Délégation Nationale Enfance





1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

A) Environnement

Champs d'action de l'accueil

Perpignan est une ville française, chef-lieu du département des Pyrénées orientales situé en région Occitanie. Notre structure est implantée dans le territoire nord de la ville au sein du quartier du Vernet.

Caractéristiques

La Ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfance. Elle a souhaité confier au secteur associatif local la mise en œuvre des activités de loisirs. Elle permet le développement d'actions éducatives sur les temps d'accueil des enfants.

La structure

L'A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est implanté dans les locaux de l'école élémentaire Georges Dagneaux, Place POLITKOVSKAIA dans la zone nord-ouest à Perpignan, le Moyen-Vernet. Ce groupe scolaire est classé en zone d'éducation prioritaire REP + et l'école élémentaire a la particularité d'être répertoriée comme « école d'application ».

L'école est constituée de 12 classes, il y a au total sur l'école 201 élèves.

L'ALAE **Georges Dagneaux** est organisé par la ville et géré (marché à bon de commande) par l'association Léo Lagrange.

Les modalités d'inscriptions : le règlement, la tarification, la facturation émanent de la municipalité.

Cet accueil est habilité par la DDCS.

Aux alentours de l'école on peut y trouver :

- *Le collège Marcel Pagnol.
- *Le lycée Aristide Maillol
- *L'annexe mairie du quartier
- *La caserne des pompiers.
- *Commerces divers.





B) Dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local** et d'un **Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définies conjointement avec les partenaires du PEL.

Le PEDT est formalisé par secteur « collège », l'ALAE Pont Neuf dépend du secteur « PAGNOL » regroupant plusieurs sites du quartier nord de Perpignan (Contrat Ville secteur Collège Pagnol et Pons en REP+).

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du PEDT de la ville de Perpignan.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) a été réactualisé pour les années 2018 à 2021, ses principaux objectifs sont les suivants :

- **Privilégier le bien être de l'enfant**
- **Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement**
- **Participer à la construction d'une citoyenneté active**
- **Développer les complémentarités éducatives**

Ce document est principalement destiné à l'organisateur, aux familles et aux enfants accueillis, aux animateurs et à tout autre acteur éducatif intervenant auprès du public.

2. LE PUBLIC VISÉ

A) Caractéristiques du public

Besoin...	De 6 à 10 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>



de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	

B) Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Sur **201** enfants scolarisés la proportion d'enfants fréquentant l'ALAE reste importante. Les enfants accueillis sont principalement ceux dont les parents travaillent, mais aussi dont les parents habitent loin et ne sont pas véhiculés. Il y a une petite part d'enfants dits « difficiles » dont les modes de communications sont assez violents, basés sur le rapport de domination/provocation. La mixité garçon/fille reste assez équilibrée.

Une faible mixité sociale et culturelle du quartier se retrouve à l'école. Le travail en tant qu'école « Pilote » est porteur = beaucoup d'actions et de travail sur la parentalité ont été menées les années précédentes. Le corps enseignant est repéré, respecté et légitime. On ressent un climat détendu au portail.



Les enfants sont très actifs et demandeurs d'activités en tous genres – besoin de se dépenser et de se canaliser. Ils adhèrent facilement à nos démarches et propositions. Ceci-dit l'organisation et le temps doivent être organisés et réfléchis de façon cadrée et précise. Les temps doivent s'enchaîner, et ce de façon rituelle pour chacun des groupes, afin d'apporter structuration et cadre.

C) Effectif par tranche d'âge (2022/2023)

AGE	6-8 ANS	9-12 ANS	TOTAL
Accueil soir	30	25	55
Restauration	36	31	67

En cette rentrée 2023-2024 c'est un maximum de 62 enfants présents le midi sur le mois de septembre 2023. Le chiffre prévisionnel moyen est de 66 sur Octobre 2023.

Nous accueillons une moyenne de 50 enfants par soir sur les temps d'accueil du soir, et 10 enfants sur la garderie du midi.





3. LES OBJECTIFS

A) Le projet éducatif de la Fédération

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires).

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.



- **La place des familles**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnels de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouverts et réceptifs à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateurs, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteurs locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL/CEJ

Le Projet Educatif Local/ *nouvellement* Contrat Enfance Jeunesse s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage dans le dispositif du Plan mercredi dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné aussi sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. ». Dans le cadre du plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi deviennent « périscolaires » et sont intégrés dans un projet éducatif territorial ; ils doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs au « Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports » (SDJES) du département où ils sont organisés.

Dans les projets mis en œuvre les mercredis, nous rechercherons :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant (ALAE, extrascolaire et périscolaire)
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité



Quelle continuité pédagogique en pratique ?

Garantir cette continuité éducative sera une finalité majeure : Pour se faire, le but est clair, les directeurs accompagnent leurs différentes équipes afin d'harmoniser leurs méthodes et pratiques sur tous les temps et tous les sites du public accueilli. Les enfants de l'école Georges Dagneaux se retrouvent les mercredis, petites vacances et grandes vacances sur l'ALP Victor Hugo ou l'ALP Bas Vernet.

Des équipes professionnelles et référentes : Des acteurs souvent présents sur toutes les structurations auprès du public. Du temps de l'ALAE (lundi, mardi, jeudi et vendredi – temps du midi et soir) en passant par les ALSH des mercredis et des vacances.

Des règles et des méthodes pédagogiques communes : Les projets pédagogiques des 3 structurations prennent en compte ce souci de continuité éducative : le rôle, l'attitude et le positionnement des adultes responsables sont similaires d'un temps à l'autre. Etant donné que nous restons sur le même secteur auprès du même public, il est primordial de maintenir cette harmonie dans nos pratiques : mêmes acteurs et donc mêmes règles et discours de l'adulte identique.

Les « espaces leçons » aussi sont réfléchis selon une logique de territoire puisque la ville de Perpignan délègue la gestion du lot du quartier Nord (**9 ALAE et 6 ALSH**) à l'association Léo Lagrange.

Les heures des accueils (matin, midi, soir et accueil échelonnés) aussi ont une logique commune. Le travail de formation et de régulation mené sur les temps de réunion et de préparation de l'équipe d'animation s'effectue également dans cette ligne de conduite dans le but de maintenir un positionnement de l'adulte responsable commun et rassurant à tous les sites du quartier Nord de Perpignan.

Des projets de qualité et des actions suivies :

Première année sur Dagneaux – Voir partie Thématiques « projets d'animation »

Activités SDJECS : Chaque année nous profitons de créneaux d'intervention et d'initiation sportive encadrés par des entraîneurs diplômés.

Les outils Léo Lagrange : Représentatifs de l'identité et des valeurs de notre association : *La Charte qualité, la Boîte débat, le Calendrier de l'animateur, les fiches d'activités Défis et différences et Supercap, Les jeux Citadroit, Equilibro, Pose photoprose, Planète Agora* ou encore *Autochtonia...* pour ne citer qu'eux – Autant de jeux et supports d'intervention innovants à disposition de l'équipe d'animation et qui peuvent être utilisés sur tous les temps (ALAE/ALSH périscolaire/ALSH extrascolaire).



B) Les objectifs généraux et opérationnels

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

Les Objectifs généraux	Les Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique (projet, animation...)
Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant.	Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques. Permettre à l'enfant de développer sa créativité. Permettre à l'enfant de s'épanouir.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place des ateliers culturels et artistiques.• Permettre à l'enfant de s'exprimer.• Développer la motricité de l'enfant.• Laisser le choix à l'enfant d'imaginer son activité.• Mettre à leur disposition le matériel nécessaire pour jouer, courir...• Développer l'aide en sein d'un groupe.• Impliquer l'enfant dans les tâches quotidiennes.• Le laissant prendre des initiatives.• Initiation aux échecs
Intégration de l'enfant en collectivité (citoyenneté) respect de lui et des autres.	Permettre à l'enfant d'organiser son temps libre. Sensibiliser les enfants sur leur rôle de futur citoyen. Lutter contre toutes formes de discriminations	<ul style="list-style-type: none">• Participer aux événements.• Respecter les règles de vie, le matériel, les locaux...• Mise en place d'animation ponctuelle avec les outils Leo Lagrange comme défis et différences, ou encore des ateliers autour des droits des enfants ou du handicap.• Participation au projet 1^{er} secours de la ville



<p>Développer ses capacités et son imagination (culture ; arts...).</p>	<p>Développer ses capacités.</p> <p>Accompagner l'enfant dans ses choix, idées.</p> <p>Favoriser les jeux libres</p> <p>Mettre en place un parcours de découverte de l'art</p>	<ul style="list-style-type: none">• Laisser l'enfant s'exprimer ouvertement.• La prise de décision, le choix de l'enfant.• Organisation du concours annuel « l'ALAE Dagneaux à un incroyable talent »• Participation au projet artothèque de la fédération Leo Lagrange permettant de découvrir les métiers de la ferronnerie et de la taille de pierre
<p>Eduquer au développement durable</p>	<p>Education à la consommation responsable et locale</p> <p>Sensibiliser les enfants au concept d'éco-citoyenneté</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place et entretien tout au long de l'année d'un jardin pédagogique (cultures d'hiver et d'été)• Consommation des récoltes lors de la mise en place d'atelier dégustation





C) Les projets d'activité comme finalité

Ces projets seront la finalité et la traduction concrète de nos objectifs généraux

Les thématiques de l'année 2023 2024 – en évolution toute l'année

THEMATIQUE	OBJECTIFS	MISE EN ACTION
Semaine bleue	Ateliers et échanges intergénérationnels	6 au 10 octobre 2023
Droits des enfants	Sensibilisation aux droits des enfants Cultures et différences entre les pays	13 au 17 novembre 2023 +Cycle 4 Danses du monde Khadidja Fresque de Chloé
Jardin pédagogique	Initier les enfants au jardinage et au développement durable Agnes CM1/CM2 Khadidja CP/CE1/CE2	ALAE/Ecole Mise en place d'un jardin en pleine terre durant les 4 saisons
L'ALAE DAGNEAUX A UN INCROYABLE TALENT	Favoriser l'expression artistique des enfants Tous	FINALE Juin 2024
Education à la Non-violence	Apprendre à se respecter soi/les autres Libérer la parole de l'enfant Lutter contre toutes formes de maltraitements, discriminations, violences et conduites à risques Tous	IFD janvier 2024
Médiation culturelle	Le CINEMA (Se former à la médiation culturelle et construire un projet artistique pour les enfants)	Cinémaginaire Formation à partir du mardi 3 Octobre – Mise en Œuvre 2024
Jeudis Rugby	Sensibiliser à l'équité et collectif Découverte sport et nations + Repas des vendredis à thème	Septembre à décembre 2023 Flo
Expression sur Mur	Rénovation Fresque ancienne	Cycle 5 novembre et décembre 2023 Belka
Mini Olympiades	Esprit collectif S'amuser Se dépenser Adresse et concentration	Vendredis → CP/CE1/CE2 Khadidja Belka et Chloé



Frise KM Sport/manger Bouger	Dépassement de soi Sensibilisation Sport/Santé Engagement Se dépenser	CM1 CM2 Agnes Keira ALAE/Ecole
Explor'Action	Eveil et découverte Développer les savoirs et la curiosité Notion de survie et d'autonomie	Agnes Keira Jardin Aventure Survie/science
DAGN'ART	Découverte et mobilisation Expression et toutes formes d'ART	Expo Géante toute l'année Agnes Keira

4. LES MOYENS

A) Les moyens humains

L'équipe pédagogique est composée :

- D'un directeur titulaire du BPJEPS LTP
- D'un directeur adjoint titulaire du BPJEPS APT
- De 5 animateurs titulaires d'un BAFA ou d'un brevet professionnel de l'animation ou en qualité de stagiaire tous embauchés par la fédération
- D'un coordinateur éducatif du Service Enfance de la Mairie de Perpignan et d'un coordinateur de la fédération Léo Lagrange.

Rôle du directeur et son adjoint :

- Gérer pédagogiquement, administrativement, financièrement, humainement et techniquement la structure et tout ce qui s'y rapporte.
- Favoriser le travail en équipe et la formation de l'équipe
- Coordonner les actions mises en place
- Servir de relais entre les différents acteurs du projet : l'école, la fédération Léo Lagrange, les différents services de la mairie et les familles.
- Veiller au respect du projet pédagogique
- Veiller au respect des projets d'activités
- Coordonner les actions des animateurs
- Mettre en place des outils de travail autour de l'animation
- Proposer des actions autour de thèmes d'activités (possibilité d'intervenants extérieur)
- Gérer le matériel d'animation

Rôle de l'équipe d'animation :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique et le mettre en pratique
- Travailler en équipe
- Répondre aux besoins et attentes des enfants
- Mettre en place des activités diversifiées



- Animer de façon ludique les ateliers
- Veiller au respect des règles de vie dans l'école
- Mettre en place des projets en commun avec l'équipe enseignante

Les animateurs sont les relais du directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés. Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

L'organisation de l'accueil des enfants à 11h45 et à 17h, le partage d'informations ainsi que la mutualisation de certaines salles permettent et entraînent les échanges et la concertation entre les animateurs et les enseignants. Cette démarche de travail demande une rigueur, une relation entre les différentes équipes enseignantes et d'animation, un respect et une reconnaissance du travail de chacun. Il est donc demandé à chaque animateur de participer à la vie de l'école et d'en connaître et comprendre les intentions.

Préparation et concertation :

- ✓ Une réunion de préparation aura lieu tous les 15 jours, les lundis de 14h15 à 16h15. Le Lundi avant les vacances sert à la programmation des actions et projets du cycle à venir.
- ✓ Des rencontres auront également lieu entre l'équipe d'animation et l'équipe technique.
- ✓ L'équipe d'animation se réunira à chaque fois que cela sera nécessaire pour mettre en place les projets d'activités et pour des temps de concertation sur les temps du midi et du soir.
- ✓ Différentes rencontres auront lieu avec l'équipe enseignante tout au long de l'année afin d'améliorer les relations.
- ✓ Rencontre régulière avec la directrice de l'école.
- ✓ Mise en place de permanences durant le mois de septembre pour les parents afin de nous rencontrer, d'expliquer le rôle de l'ALAE et de remplir les documents administratifs.
- ✓ Participation du directeur de l'ALAE au café des parents sur demande de la directrice de l'école.

La place des parents :

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie de l'ALAE. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités ; par exemple, rencontre avec les familles autour du potager, du marché de Noël, de la fête de l'école, de la finale de "l'incroyable talent" ...



➤ La famille et les enfants

Chaque enfant présent à l'ALAE est sous la responsabilité de l'équipe. Aucun enfant n'est autorisé à quitter seul l'ALAE **sauf cas coché dans la fiche de renseignements de l'enfant « rentre seul »**. Autrement un adulte devra obligatoirement venir chercher l'enfant et prévenir l'équipe de son départ.

Les parents dont les enfants doivent suivre un traitement médical doivent nous fournir obligatoirement la photocopie de l'ordonnance ou demander à établir un PAI.

Les parents qui souhaitent que leurs enfants ne mangent pas de la viande doivent en informer le service de restauration afin qu'il ne lui en soit pas servi – régime végétarien.

➤ La relation avec les parents

Nous favoriserons l'écoute et l'accompagnement des familles :

- grâce aux manifestations organisées auxquelles les parents seront conviés.
- grâce aux différents temps d'accueils possibles pendant le temps périscolaire.
- grâce à des rencontres formelles ou informelles.

B) Les moyens matériels

Locaux de chaque structure mis à disposition de l'ALAE

	LOCAUX INTERIEURS	LOCAUX EXTERIEURS
ELEMENTAIRE	1 bureau dédiée à l'ALAE 1 salle d'activité dite « l'aquarium » Les salles de classe les midis et les soirs sur demande 1 salle de motricité	1 cour 1 terrain de sport en dur 1 terrain de sport en sable

Les lieux de stockage

Le matériel est stocké dans le bureau de l'ALAE et le local sport de l'ALAE. Chaque membre de l'équipe est doté d'une boîte de rangement afin d'y mettre le matériel nécessaire à ces activités.



C) Les moyens financiers

Le budget périscolaire accordé est fixé en fonction des effectifs réels. Le budget pédagogique est de 0.20€/h/enfant.

La répartition budgétaire est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe.

D) Les partenariats

L'équipe enseignante

L'équipe de l'école élémentaire Dagneaux est constituée de 12 enseignants, 1 directrice détachée de l'enseignement, 1 service civique. L'équipe enseignante est très dynamique et investie dans plusieurs projets.

Nous participons conjointement à plusieurs manifestations, respectons et faisons respecter le même règlement intérieur. Notre démarche reste dans l'intérêt de l'enfant chacun dans ses missions.

L'équipe technique

Un concierge est présent sur l'école. Une relation étroite est mise en place autour de la surveillance des allées et venues dans l'école surtout au moment des garderies scolaires en particulier de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h, puis de 17h à 17h30 et enfin à 18h.

Le service restauration

L'équipe est composée de 3 employées de restauration dont leur mission est d'assurer le temps de repas des enfants. Elles participeront aux projets autour de l'hygiène alimentaire et à la décoration et mise en valeur de l'espace restauration.

Des temps de concertation formels ou informels seront mis en place avec la responsable afin d'assurer une continuité et un dialogue essentiels au bon fonctionnement de ce temps de restauration.

Les partenaires institutionnels

Le service enfance de la ville, dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que des activités destinées à l'enfance. Sur l'ALAE Dagneaux, le coordinateur ville est présent, se déplace sur site régulièrement et nous apporte l'entraide éducative dont on peut avoir parfois besoin.

Les partenaires financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- ✓ La CAF - partenaire financier de l'organisateur « ville de Perpignan » afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- ✓ La SDJES (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers



E) Fonctionnement de la structure

Quand	Qui	Quoi	Où	Avec qui	Comment
11h45	Keira Agnes	Rassemblement - <u>APPEL</u>	Tables côté Jardin	CM1/CM2	<i>Calme et détendu ...</i>
11h45	Khadidja Chloé Belka	Rassemblement - <u>APPEL</u>	Banc cour CE1 CE2 Gros Arbre CP	CP/CE1/CE2	<i>... patience et bienveillance</i>
11h45	Florian	Accueil échelonné - <u>APPEL</u>	AQUARIUM	Enfants Garderie	<i>Jeux, dessins, lecture etc...</i>
11h55	Khadidja Chloé Belka	Départ cantine	Escalier puis Couloir Aquarium	CP/CE1/CE2	En rang Sécurisant
11h55	Keira Agnes	Ateliers à la carte / Projet activité	Cour, Salle Mot, Terrain, Classe...	CM1/CM2	<i>Avec envie, passion et originalité ;-)</i>
12h40/45	Khadidja Belka Chloé	Retour cantine Début atelier/projets	Banc cour Ou salle Mot'	CP/CE1/CE2	<i>Présentation ludique et répartition</i>
12h30/45 Et 13h30	Florian	Accueil APC Puis Garderie	Aquarium	Toutes classes tableau APC	<i>Jeux, dessins, lecture etc...</i>
12h40/45	Keira Agnes	Fin activités Départ cantine	Tables côté Jardin	CM1/CM2	<i>La chenille, la chenille, la chenille !!!</i>
13h45/50	Khadidja Chloé Belka	Rassemblement -Relai	Banc cour tous → Retour classes	CP/CE1/CE2	<i>Retour au calme assis et ludique</i>
13h45/50	Keira Agnes	Rassemblement -Relai	Escalier ext → retour classes Ascenseur	CM1/CM2	<i>Retour au calme assis et ludique :-)</i>

MIDI - Mémento Fonctionnement - ALAE Dagneaux



SOIR - Mémento Fonctionnement - ALAE Dagneaux

Quand	Qui	Quoi	Où	Avec qui
17h00	Agnes	Rassemblement – <u>APPEL/Goûter</u>	Aquarium	Toutes classes Accueil échelonné
17h15	Agnes + Flo	Atelier temps libre + Pôle « Sport »	Aquarium Couloir Salle mot'/ext	Toutes classes Accueil échelonné
17h45/50	Agnes + Flo	Rangement + départ city stade	Passage couloir + ext	Toutes classes Accueil échelonné
17h00	Belka + Keira	Rassemblement – <u>APPEL/Goûter</u>	Banc cour → salle mot'	CP/CE1/CE2
17h15	Keira	Espace leçon	Classe CE1 1 ^{er} étage	CP/CE1/CE2
17h45/50	Keira	Rangement + départ city stade	Passage escalier + porte côté arrière	CP/CE1/CE2
17h00	Belka + Keira	Rassemblement – <u>APPEL/Goûter</u>	Banc cour → salle mot'	CE2/CM1/CM2
17h15	Belka	Espace leçon	Classe CM2 RDC <i>JT</i>	CE2/CM1/CM2
17h45/50	Belka	Rangement + départ city stade	Passage couloir + porte côté arrière	CE2/CM1/CM2
18h/18h15	Tous	Arrivée parents/ Pts rassemblement	City	Toutes classes



5. L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? comment ? quoi ? avec quel(s) outil(s) ? par qui ? avec qui ? (adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires....)

Des rencontres régulières avec la Direction de l'école.

Evaluations individuelles des équipes d'animation 2 fois par an (milieu et fin d'année) sur l'atteinte des objectifs opérationnel et leur rôle et attitude.

Bilan d'équipe et d'activités à chaque fin de cycle et d'année scolaire.

Réadaptation et évaluation du fonctionnement et de l'organisation en chaque fin de cycle (Avant chaque Vacances).

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

A) Les Bilans d'activités

Les bilans d'activités avec l'équipe d'animation se font en fin de chaque cycle, sur papier, ce qui me permet de remplir le bilan général de l'année. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

B) Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs, etc.).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



Le projet pédagogique

Le projet pédagogique sera évalué en fin d'année par l'équipe. Nous vérifierons l'atteinte ou non de nos ambitions. Nous vérifierons si et en quoi, les actions prévues ont contribué à l'atteinte des objectifs pédagogiques et éducatifs. Les réunions d'équipes sont un moyen de remettre en question certaines pratiques et actions de terrains dans le but de les améliorer, voire de les modifier.

Au-delà de ce travail de fond - qu'il est possible d'engager chaque semaine de façon plus ou moins formelle – un bilan annuel et spécifique aura lieu en fin d'année scolaire.

Le responsable de l'ALAE met à disposition un outil de bilan d'équipe et d'évaluation de ce-dit projet. Les objectifs généraux et opérationnels y sont disséqués un à un par le directeur et son équipe ; le pourquoi d'une réussite ou d'un échec sera évalué et nous déterminerons si cela doit être reconduit (ou non) pour l'année suivante.

D'autres pistes d'objectifs peuvent être suggérées et pourront être le moteur de nouveaux modes opératoires pour l'année suivante.

Lors de ce temps de bilan, la réécriture du projet pédagogique, et donc sa réadaptation sur le terrain pour l'année suivante, se fait en étroite collaboration entre le directeur et son équipe d'animation. Le projet pédagogique n'est donc pas figé, mais évolutif et s'améliore chaque année scolaire.

C) Les réunions d'équipes

Le directeur organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Le planning annuel est distribué en début d'année. Les jours de préparation des Vacances, les convocations par mail sont envoyées.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les programmes et projets d'activités y sont discutés et élaborés. Le projet d'animation de chaque animateur est écrit durant les premières réunions précédant chaque période. Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Bilan d'équipe et évaluation individuelles

Les évaluations individuelles sont planifiées une fois tous les semestres. Un support est fourni, les critères sont formulés. Il est question de vérifier et d'accompagner l'adulte dans sa progression et son acquisition des compétences et du rôle de l'animateur attendu. Les rencontres sont formalisées dans le cadre d'une entrevue.

L'équipe fait le bilan du projet pédagogique en fin d'année, fin Juin 2023. Les objectifs sont discutés et réadaptés pour l'année suivante en concertation avec l'équipe d'animation. Le fonctionnement est aussi réajusté si nécessaire.

Concernant les contractuels en CDI depuis 1 an minimum, le GEPC prend place = un entretien professionnel et annuel pour le salarié

Bilan des organisations et des partenariats

Une entrevue « contrôle » est prévue chaque semestre avec le responsable éducatif de la ville et la coordination Léo Lagrange. Le directeur de l'ALAE doit remplir une fiche prévue à cet effet. Un temps d'échange est formalisé. Dans le cadre des partenariats engagés sur certains projets d'activités ou actions d'animation plus longues (SDJES, Actions transversales...) des temps d'échange et d'évaluation sont mis en place avec les intervenants, le directeur et les responsables éducatifs. Une fiche « bilan Action » est remplie et transmise à la coordination ville et Léo Lagrange par action globale de loisirs.



D) La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) Dagneaux. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



6. LA COMMUNICATION

A) La réunion enfants / animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence.

Pour cela, il est important de mettre en place des réunions d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation.

L'affichage destiné aux enfants et à leur famille a pour but d'informer, de donner des repères.

B) Les relations

Les partenaires en lien direct avec l'ALAE Dagneaux sont l'école, la mairie, le personnel du service restauration. Plusieurs réunions sont instaurées dans l'année avec la directrice de l'école ainsi que le coordinateur ville afin de faire le point sur l'avancée de certains dossiers, communiquer sur d'éventuels problèmes rencontrés ou nouvelles procédures à mettre en place.

C) Multimédia

Un site internet regroupant l'ensemble des informations concernant les ALAE Léo Lagrange de Perpignan est à disposition des familles.

7. L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

A) Nos engagements

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

B) Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE Georges Dagneaux a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Charly ESTEVE, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALAE Georges Dagneaux.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

8. La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés aux professionnel.l.e.s sur le terrain



Accueil de Loisirs Associé à l'École

Georges Dagneaux

Espace Anne Politkovskaia

66000 Perpignan

Tel. : 06.25.64.63.80

dagneaux.perpignan@leolagrange.org

